



HAL
open science

PACA Innovation, un Réseau à la Croisée de Proximités Géographiques et Organisées

Jean-Benoît Zimmermann

► **To cite this version:**

Jean-Benoît Zimmermann. PACA Innovation, un Réseau à la Croisée de Proximités Géographiques et Organisées. 2015. halshs-00793219v2

HAL Id: halshs-00793219

<https://shs.hal.science/halshs-00793219v2>

Preprint submitted on 26 Jan 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PACA Innovation, un Réseau à la Croisée de Proximités Géographiques et Organisées

Jean-Benoît Zimmermann

WP 2012 - Nr 19

PACA Innovation, un réseau à la croisée de proximités géographiques et organisées

PACA Innovation, a network at the crossroads of geographical and organized proximities

JEAN-BENOÎT ZIMMERMANN

Aix-Marseille Université (Aix-Marseille Sciences Économiques), GREQAM /

CNRS et EHESS

Janvier 2015

Résumé

Avec sa Stratégie régionale de l'innovation, la Région PACA a donné un rôle clef à l'accompagnement des acteurs de l'innovation. Le Réseau Régional de l'Innovation, dénommé « PACA Innovation », a été créé pour fédérer les structures d'accompagnement de l'innovation. L'objectif à terme est de permettre à tout demandeur d'accéder aux ressources pertinentes quelque soit son point d'entrée dans le réseau. Il suppose que les membres du réseau, acteurs hétérogènes inégalement répartis sur le territoire régional, parviennent à partager une certaine densité de proximité organisée qui génère fluidité de la communication et partage de l'information. Notre démarche a pour objectif de situer ces acteurs, géographiquement et institutionnellement, de manière à analyser les modalités, le potentiel, mais aussi les freins à leurs interactions. Lorsque la proximité géographique se conjugue à une proximité organisée, elle peut renforcer apprentissage collectif et coopération, mais a contrario elle peut aussi générer antagonismes et concurrence.

Abstract

With its Regional Innovation Strategy, the PACA region gave a key role to support for innovation actors. The Regional Innovation Network, called " PACA Innovation ", was created to federate the innovation support structures. The ultimate goal is to enable an applicant to access any relevant resources whatever its entry point into the network. This assumes that the network members, heterogeneous actors unevenly distributed on the regional territory, manage to share a certain density of organized proximity that generates flows of communication and information sharing. Our aim is to situate these actors, geographically and institutionally, so as to analyze the modes, the potential, but also the brakes to their interactions. When geographical proximity combines with an organized proximity, it can strengthen cooperation and collective learning, but conversely it can also generate antagonisms and competition.

Mots clef : innovation ; réseau; politique publique ; proximité ; région PACA

Keywords: innovation ; network ; PACA Region ; public policy ; proximity

Classification JEL : D85 ; O38 ; R58

1 Introduction

La région PACA, « Provence – Alpes – Côte d'Azur » est située dans le Sud-Est de la France. Elle comprend six départements : trois départements sur le littoral méditerranéen, d'est en ouest, les Alpes-Maritimes (06), le Var (83) et les Bouches-du-Rhône (13), un département en remontant sur le sillon rhodanien, le Vaucluse (84) et deux départements alpins, du sud au nord, les Alpes-de-Haute-Provence (04) et les Hautes-Alpes (05).

Avec sa Stratégie Régionale de l'Innovation, définie en 2009, la Région PACA¹ a placé l'innovation au cœur de sa politique de développement économique. Elle a défini en conséquence les dispositifs à mettre en œuvre pour dynamiser le potentiel créatif régional. Au cœur de ces dispositifs, l'accompagnement des acteurs doit répondre à des besoins multiples qui concernent aussi bien des entreprises en création que d'autres déjà établies, PME ou TPE dans la plupart des cas, dans la mesure où les entreprises ou établissements d'entreprises de plus grande taille disposent généralement en interne de leurs propres dispositifs.

Une enquête menée en 2009, à la demande de la Région (ALTIDIEM, 2009), auprès d'un large échantillon d'entreprises régionales considérées comme dynamiques et innovantes (600 questionnaires collectés sur 4000 entreprises recensées) a montré que les difficultés auxquelles se heurtent les entreprises innovantes sont principalement de trois ordres : le financement, les ressources humaines (recrutement et formation) et le marché (marketing, accès au marché). Le système d'appui et de soutien disponible repose en fin de compte sur une multiplicité de catégories d'acteurs en charge des différents aspects de l'accompagnement, pas toujours bien identifiés par les entreprises, peu ou mal coordonnés et parfois redondants (multiplicité des guichets).

¹ Le terme région fait référence à un découpage administratif géographique ; Région (avec une majuscule) fait référence à l'instance politique qui la gouverne

Devant ce constat, la Région PACA, en conjonction avec les services déconcentrés de l'État (DRIRE, DRRT, OSEO), a souhaité construire un ensemble coordonné d'accompagnement qui préserve les spécificités des dispositifs existants tout en les impliquant dans une perspective globale. Pour la plupart, les régions françaises ont opté pour la constitution d'Agences Régionales d'Innovation constituées de manière centralisée, soit ex nihilo, soit par fusion des entités existantes, D'autres ont préféré une formule de « réseau de réseaux » visant une mise en relation de ces entités sans en infléchir le fonctionnement. Le modèle de Réseau Régional de l'Innovation (RRI), mis en place dès 2008 et désormais connu sous le nom de « Paca-Innovation » adopte une position intermédiaire. Il rassemble des acteurs qui, en adhérant au réseau, signent une charte commune et s'engagent dans un processus visant l'apport de solutions collectives et l'adhésion à des objectifs explicites. La contrepartie en est un soutien financier accru de la Région PACA à travers des contrats d'objectifs et des réponses collectives à des appels d'offre ciblés.

Une difficulté inhérente à la constitution d'un tel réseau tient au fait qu'il vise la coordination et le travail commun entre des dispositifs d'acteurs correspondant à des localisations variées sur le territoire régional et marqués chacun par leur propre histoire, leur propre mode de fonctionnement, leur propre culture ou leur propre métier, confrontant des formes de proximités géographiques et organisées (RALLET et TORRE, 2005) dont la compatibilité ne va pas de soi. Si l'ensemble des dispositifs disponibles assure globalement une bonne couverture sur le plan aussi bien territorial que de la gamme des services offerts, leur croisement, territoires/services n'est évidemment plus exhaustif. Si l'on ajoute de surcroît les spécificités relatives à la diversité des domaines technologiques et industriels, la difficulté est encore accrue.

Or l'intérêt d'un tel réseau est de fournir une multiplicité de points d'entrée possibles aux demandeurs, dont l'accès pourra se faire soit par proximité géographique soit par proximité thématique ou professionnelle, avec la possibilité de réorienter le demandeur vers le ou les dispositifs d'accompagnement adéquats. Capacité de circulation des demandes dans le réseau qui nécessite une circulation de l'information, une mutualisation de ressources et de services et une interconnexion à des ressources et réseaux externes. On entrevoit ici comment les aspects de gouvernance s'avèrent essentiels pour un fonctionnement efficace. L'animation et le management du réseau sont confiés à Méditerranée Technologies, association sous la loi de 1901, créée en 1998 par le Conseil Régional PACA, en partenariat avec l'État et avec le soutien de l'Union Européenne. Les adhérents du RRI sont répartis en trois collèges, selon qu'ils sont positionnés sur l'accompagnement des créateurs, des entreprises ou des collectifs d'entreprises.

L'approche que nous adoptons dans ce travail est une approche en termes de proximité, dans la lignée des très nombreux travaux qui ont pu voir le jour au cours des vingt dernières années (BOUBA-OLGA et al.2008) et qui considèrent que l'éventuel rôle de la proximité géographique dans les interactions des acteurs et plus encore dans les modalités de leur coordination, ne peut s'expliquer qu'à travers son recouvrement avec d'autres formes de proximité de nature non géographique². Si la distinction entre une proximité d'essence spatiale et une proximité d'essence non-spatiale ou « proximité organisée » (RALLET et TORRE, 2005) rassemble l'ensemble des auteurs, les déclinaisons de cette dernière varient selon les auteurs et les travaux concernés³. Pour ce qui nous concerne, dans la lignée de KIRAT et LUNG (1995) et TORRE et GILLY (2000), nous considérerons une déclinaison de la proximité organisée en deux grandes catégories. Tout d'abord une proximité dite institutionnelle, au sens d'institutions

2 Voir PECQUEUR et ZIMMERMANN (2004)

3 Pour une revue des différentes déclinaisons de la proximité organisée, voir BOUBA-OLGA et GROSSETTI (2008)

formelles ou informelles (NORTH, 1990), lorsque les acteurs ou certains d'entre eux partagent un ensemble de règles et de normes qui leur permettent de formuler des anticipations sur les comportements des autres acteurs. Une proximité dite organisationnelle ensuite, lorsque ces mêmes acteurs partagent des buts communs et s'inscrivent dans un certain niveau d'organisation de leurs relations dans la poursuite de cet objectif. Cette approche qui n'oppose pas, comme le font certains auteurs le couple géographique-organisée au triptyque géographique / institutionnelle vs. organisationnelle, mais s'appuie sur leur complémentarité, a été explicitée dans PECQUEUR et ZIMMERMANN (2004). C'est sur elle que repose notre analyse.

Cette posture épistémologique se justifie ici dans la mesure où les acteurs du réseau doivent être considérés comme des acteurs « situés » au regard de leur encastrement selon différentes dimensions de proximité⁴. Encastrement géographique dans l'espace régional qui les situe dans des relations de proximité géographique plus ou moins fortes entre eux et avec les demandeurs d'accompagnement. Encastrement organisationnel ensuite, dans le réseau PACA-Innovation d'une part, mais aussi, d'autre part, dans diverses structures organisationnelles auxquelles ils sont attachés, à l'échelle locale ou à l'échelle régionale⁵. Encastrement institutionnel enfin qui révèle « l'existence de significations communes aux individus, tout en mettant en relation des acteurs complémentaires et aux statuts différents » (TALBOT, 2008, p.11).

Nous verrons dans cet article que le réseau PACA-Innovation révèle, dans sa configuration de départ, un certain nombre de proximités de nature institutionnelle et/ou de nature organisationnelle. La mise en œuvre du réseau et sa progressive évolution pour une meilleure

4 Nous faisons ici référence à la notion d'acteur situé, c'est-à-dire à la fois localisé (il est là et pas ailleurs) mais dont le registre d'action déborde largement sa localisation géographique (il est là et ailleurs) (RALLET 2000).

5 Ainsi la CCIR (Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale) est membre du RRI et s'appuie sur ses relais locaux que constituent les chambres territoriales qui lui permettent de déployer géographiquement ses actions opérationnelles, tout en offrant à celles-ci une efficacité accrue sous la forme de mutualisation de services et de ressources.

adaptation aux objectifs poursuivis (améliorer les conditions de l'accompagnement de l'innovation dans la région) nécessite que cet « état des proximités » dans le réseau connaisse une certaine évolution, bien entendu conditionnée par le contexte géographique d'ensemble, la structure des proximités géographiques des acteurs du réseau et des acteurs de l'industrie. Dans cette évolution, deux dynamiques sont principalement à l'œuvre. D'une part, le réseau devra développer certaines formes de proximités institutionnelles, globalement ou partiellement partagées par les membres, et qui permettront à la fois une meilleure fluidité informationnelle interne et une meilleure visibilité externe. D'autre part, certaines proximités institutionnelles vont se consolider en proximités organisationnelles, quand un ensemble d'acteurs va entrer dans un jeu étroit de coordination tendant à la poursuite d'un but commun. En aucun cas la proximité organisationnelle ne devra intégrer dans une seule et même perspective l'ensemble des acteurs car c'est précisément cela qui distingue le choix d'un fonctionnement en réseau d'acteurs préservant un certain degré d'autonomie et de spécificité des ressources représentées par chacun d'entre eux (EDQUIST and JOHNSON, 1997) de celui en agence intégrée. La proximité organisée à l'échelle du réseau PACA-Innovation prend ainsi toute sa dimension à travers un jeu de complémentarités évolutif entre ses dimensions organisationnelle et institutionnelle. C'est de ce jeu que nous entendons rendre compte, au moins dans ses dimensions les plus marquantes.

L'objectif de notre travail est donc de proposer une première analyse en termes de proximité de ce réseau. Sur la base de ressources documentaires, d'analyse des contrats d'objectifs, d'entretiens auprès des acteurs et de participation aux réunions du réseau, il s'agit d'abord de situer les acteurs du réseau à la fois géographiquement et institutionnellement de manière à pouvoir en réaliser une cartographie des proximités géographique et institutionnelles (fondées sur les thématiques, métiers, cultures, institutions desquels relèvent

ces acteurs). Cette cartographie constitue alors la base d'analyse des interactions au sein du réseau afin de révéler les modalités, les freins mais aussi les enrichissements de la coopération dans des situations d'apprentissage collectif et de réponse à des demandes d'accompagnement.

Cet article est organisé de la manière suivante. Dans la section 2, nous présentons rapidement d'abord les grandes lignes de la stratégie régionale de l'innovation en PACA, afin de permettre de situer l'initiative Paca-Innovation dans le contexte des orientations stratégiques décidées par la Région et dans le cadre économique et géographique du système productif en PACA. Nous montrons que la question centrale inhérente à un tel réseau est celle de sa gouvernance dont nous dressons un premier bilan.

La section suivante ébauche une « cartographie », à la fois géographique et institutionnelle, des acteurs du réseau afin de les situer les uns vis-à-vis des autres en termes de proximités et de percevoir les configurations qui en résultent à l'échelle du réseau tout entier.

Nous posons alors la question des conditions d'un fonctionnement en réseau de la population des acteurs de Paca-Innovation. Nous mobilisons la question du développement et de l'activation de proximités organisées ⁶ et nous analysons les conditions de l'articulation de ces proximités avec une proximité géographique.

Enfin, à titre de conclusion, nous dressons un rapide bilan de ces premières réflexions et analyses. Nous identifions une situation particulière où la conjonction de proximités organisées et de proximités géographiques fortes est susceptible a contrario de générer des antagonismes. Nous établissons les grandes lignes d'un agenda de recherche.

6 TORRE et BEURET (2012) soutiennent l'idée que les proximités géographiques et organisées peuvent constituer un potentiel susceptible d'être mobilisé, activé, de différentes manières par des individus ou des groupes d'individus.

2 PACA Innovation et la stratégie régionale de l'innovation : un problème de gouvernance

La « Stratégie Régionale de l'Innovation » est un exercice imposé aux régions par la Commission Européenne et qui a été saisi par la Région PACA comme une opportunité pour affiner le diagnostic régional et réfléchir aux questions de l'action publique en faveur de l'innovation, entendue au delà de la stricte dimension technologique. Le travail d'élaboration, lancé en Avril 2008, s'est étendu sur près de dix-huit mois et s'est appuyé sur la conduite d'une série d'études ciblées et une concertation élargie, comme base d'un diagnostic détaillé et de la formulation de la stratégie adoptée. Celle-ci repose sur trois piliers.

Un premier pilier de cette stratégie recouvre une politique de clusters. Neuf « pôles de compétitivité » ont été labellisés dans la région PACA, dans le cadre de la politique nationale lancée en Juillet 2005. Ils forment des regroupements thématiques coopératifs d'entreprises, de laboratoires et d'organismes impliqués dans l'innovation et le développement industriel. De manière complémentaire et selon un principe similaire, la Région a lancé en 2006 la constitution des « PRIDES » -Pôles Régionaux d'Innovation et de Développement Economique et Solidaire- afin d'en étendre le champ, notamment au delà des secteurs de haute technologie et de mailler le plus largement possible le tissu économique régional. Vingt neuf regroupements, incluant les neuf pôles de compétitivité, ont reçu le label PRIDES. L'ensemble regroupe plus de 3000 entreprises représentant 165 000 emplois soit 17% de l'emploi régional hors administrations publiques.

Un deuxième pilier de la SRI concerne le renforcement de la capacité d'accompagnement de l'innovation, notamment en ce qui concerne les structures financées, pour tout ou partie, par des fonds publics. Le Réseau Régional de l'Innovation est le dispositif central mis en place à cette fin.

Enfin, le troisième pilier de la SRI est l'affirmation de « deux grandes thématiques différenciatrices » qui seront mises en avant pour le développement de grands projets structurants et la visibilité de l'économie régionale à l'échelle européenne et mondiale. Ces deux grandes thématiques sont l'économie créative et l'économie de la Méditerranée durable, déclinées en sept domaines stratégiques.

Si les structures et acteurs de l'accompagnement de l'innovation en PACA apparaissent assez nombreux, ils révèlent toutefois une grande hétérogénéité le plus souvent explicable par le contexte territorial qui les a vu naître, la nature institutionnelle de l'initiative, l'environnement politique et la culture propre à chacun des dispositifs. Cette hétérogénéité constituait à la fois une richesse et une difficulté à la coordination. En préférant la mise en réseau à la construction d'une agence, la stratégie régionale de l'innovation allait ainsi dans le sens d'une démarche de contribution de tous les acteurs à une construction collective, plutôt qu'une vision top-down de sa mission. Paca-Innovation comprend aujourd'hui 70 structures qui regroupent environ 380 personnes, parfois généralistes, parfois spécialistes, parfois même travaillant au départ de manière isolée.

En termes de gouvernance, l'hétérogénéité des acteurs a été prise en compte, dans un premier temps, en les regroupant en trois collèges définis selon les différentes étapes de la vie de l'entreprise auxquelles ils sont supposés intervenir :

~ Un premier collège correspond aux phases précédant et accompagnant la création et regroupe principalement les incubateurs et pépinières, ainsi qu'un organisme à vocation régionale de valorisation de la recherche publique, Valorpaca, créé à l'initiative des universités.

~ Le deuxième collège se positionne vis-à-vis d'entreprises existantes et regroupe des structures à vocation d'accompagnement individuel des PME, au sein de deux sous-collèges selon qu'il s'agit d'un accompagnement de nature technologique (sous-collège 2.a) ou non (sous-collège 2.b). On trouve toutefois dans ce collège des structures qui sont déjà elles-mêmes organisées en réseau, comme la CCIR⁷ qui couvre le réseau des chambres de commerce et d'industrie (sous-collège 2.a), et des structures transversales comme Méditerranée Technologies, en charge du pilotage du réseau (2.a) ou des établissements publics nationaux comme OSEO⁸ (2.a) ou l'INPI⁹ (2.b) dont la présence dans ce collège est un premier indice du manque de pertinence de cette structuration.

~ Le troisième collège enfin regroupe les pôles de compétitivité et PRIDES. Au nombre de 29 ils représentent plus de 40% du nombre des structures adhérentes au réseau.

Ce troisième collège pose un problème essentiel dans le fonctionnement du réseau. D'une part parce que les pôles de compétitivité et les PRIDES sont eux-mêmes des réseaux et apparaissent comme des dispositifs dont une fonction essentielle est le montage de projets collaboratifs. D'autre part parce que les pôles et PRIDES se constituent souvent en offreurs d'une large gamme de services, regroupés et organisés dans leur propre portail, ce qui génère une situation de duplication, voire de concurrence avec les perspectives de mutualisation de ressources dans Paca-Innovation.

Le fait est qu'à quelques exceptions notables, la participation des pôles et Pridès au fonctionnement de PACA Innovation reste très limitée et bien en deçà du poids de ces structures dans la dynamique régionale industrielle et d'innovation. Le paradoxe est ici que le

7 Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale.

8 OSEO est une entreprise publique qui a pour mission l'aide à l'innovation, la garantie des concours bancaires et des investisseurs en fonds propres et le financement en partenariat.

9 L'INPI (Institut National de la Propriété Intellectuelle) est un établissement public national qui délivre les brevets, marques, dessins et modèles et donne accès à toute l'information sur la propriété intellectuelle et les entreprises.

réseau régional de l'innovation, d'une part, et les Pridès, d'autre part, sont les deux principaux piliers de la stratégie régionale de l'innovation, qui les traite institutionnellement de manière distincte alors même que les seconds sont supposés acteurs du premier.

En conséquence, cette structure en collèges n'a jamais été opérante et, même si elle continue de constituer la vitrine officielle de Paca-Innovation, elle a été abandonnée en pratique pour lui préférer une autre approche de l'animation et de la gouvernance du réseau, plus appropriée pour concilier des objectifs politiques de la Région dans une vision top-down avec l'implication forte, plus bottom-up, d'un ensemble d'acteurs fortement hétérogènes.

A cet effet, l'animation du réseau est principalement structurée autour de réunions plénières, de groupes de travail et d'appels à projets thématiques. Les réunions plénières, ouvertes à tous les membres, ont lieu au rythme de trois par an ; elles permettent la restitution des travaux menés dans le cadre du réseau mais également la recherche d'idées et de témoignages dans et hors du réseau. Les groupes de travail sont constitués sur la base du volontariat d'une douzaine à une quinzaine de membres. Les deux groupes les plus structurants sont dévolus au dispositif de formation et au catalogage des services. Plénières et groupes de travail ont vocation à générer de la proximité institutionnelle entre les participants, en combinant les dimensions thématiques et les dimensions informelles d'interactions qui s'y développent.

La préoccupation première, pour faire vivre le réseau, a été d'obtenir une participation, un engagement de ses membres, en d'autres termes, de créer de la proximité organisée entre les membres ¹⁰. Elle se traduit par un ensemble de trois volets complémentaires : charte et contrats d'objectifs, formation et outils partagés, offre de services. L'objectif est de faire

10 TORRE (2010) distingue deux logiques de la proximité organisée : une logique d'appartenance, à un même réseau d'acteurs, un même groupe ou une même organisation, duquel découle un potentiel d'interaction ou d'action commune plus ou moins important et une logique de similitude qui traduit « l'adhésion mentale à des catégories communes », culturelles, symboliques, linguistiques, scientifiques ...

adhérer au réseau, à des objectifs communs et à des outils communs, en vue d'avancer vers l'objectif ultime d'un vrai fonctionnement en réseau tel que nous l'avons esquissé dans l'introduction de ce travail (OWEN-SMITH and POWELL, 2008).

Charte et contrats d'objectifs

Tous les membres de Paca-Innovation sont obligatoirement signataires d'une charte de communication, à travers laquelle ils s'engagent à faire la promotion de l'ensemble des services de PACA-Innovation, à contribuer à l'information des porteurs de projets en ce qui concerne les ressources disponibles sur le réseau et à participer à la communication de PACA-Innovation.

Par ailleurs le financement des structures éligibles (les chambres de commerce par exemple ne le sont pas¹¹), passe par l'établissement de contrats d'objectifs avec la Région mettant en avant un programme d'action d'une durée de trois ans. Les structures concernées doivent présenter leur stratégie, décrire la manière dont celle-ci rentre en cohérence avec leur implication dans Paca-Innovation, prendre des engagements dans la vie du réseau et avancer des objectifs chiffrés en termes de contacts et d'interventions dans les entreprises, d'organisation de réunions ...

Formation et outils partagés

Les formations proposées par Paca-Innovation à ses membres se situent à plusieurs niveaux. Un premier niveau de formation, destiné aux responsables et aux personnels des structures constitue un parcours d'intégration corrélatif de l'adhésion et reprend les notions de base et objectifs et règles du réseau. Un deuxième niveau comprend un ensemble de formations de spécialisation et d'approfondissement. Le plan de formation, organisé en une dizaine de modules, est conçu par le groupe de travail formation pour une durée de trois ans et

¹¹ Elles peuvent toutefois recevoir des financements dans le cadre des appels à projets de Paca-Innovation.

fait intervenir des formateurs spécialistes des thématiques traitées, recrutés soit en interne (par exemple business angels sur les questions de financement ou INPI sur les questions de propriété intellectuelle), soit en externe (ex. certification ISMA-360, marketing). Certaines formations sont directement orientées sur la mise en œuvre d'outils concrets partagés (à l'exemple de la PRM ou de la méthode ISMA – voir ci-dessous). Les formations de sensibilisation sont ouvertes à tous les membres et gratuites. Les formations d'approfondissement et de certification sont payantes et débouchent sur une labellisation.

Un exemple intéressant d'outil partagé est celui de la PRM ou « Prestation Régionale de Marché ». L'objectif de cet outil, financé par la Région et piloté par Méditerranée Technologies, est de fournir un accompagnement d'accès au marché pour des entreprises innovantes. L'objectif est d'aider ces entreprises à décrocher leurs premières commandes pour un produit bien au point, sur un marché bien identifié. D'une part un vivier de consultants spécialisés a été constitué sur la base d'un appel d'offre et labellisé de manière à couvrir le potentiel de demandes. D'autre part, un « prescripteur », membre du réseau ayant suivi une formation spécifique, établit un pré-diagnostic de l'éligibilité de la demande d'une entreprise (cohérence besoin-prestation, engagement et capacité d'appropriation de l'entreprise) et argumente le bien-fondé du dossier qu'il soumet à un comité de pilotage. Ce dernier décide de l'attribution ou non d'une aide pouvant couvrir au maximum 80% du coût d'intervention d'un consultant sur une durée d'une dizaine de jours au plus.

En amont de ce processus, est proposée une formation et certification à un outil dénommé ISMA 360® , développé par Dominique Vian de Skema¹². ISMA recouvre une méthode d'identification de marché pour une innovation, en amont de toute étude de marché, pour éviter les fausses routes et permettre de réorienter au besoin l'innovation sur un marché

12 Ecole de Management située à Sophia Antipolis

pertinent, passant si nécessaire d'un marché-produit à un marché-service, voire même un marché-ingénierie. Un rapport élaboré avec la méthode ISMA peut constituer une composante forte d'un pré-diagnostic PRM. L'objectif à terme est de mutualiser au sein du réseau la ressource que constituent les certifiés, afin que les compétences disponibles dans certaines structures puissent être mobilisées par d'autres.

Offre de services

L'offre de services est évidemment la fonction première des structures d'accompagnement et leur mise en réseau suppose comme prérequis une mise en cohérence ainsi que la maîtrise des complémentarités, tant en termes de compétences mobilisées qu'en termes de spécificité des services offerts aux entreprises. Or l'inventaire effectué à la création de Paca-Innovation a mis en évidence à la fois un grand désordre, des manques (RH, export ...) et un très faible niveau de coordination au départ. Ce constat révèle que, malgré la proximité géographique qui peut rapprocher spatialement certains acteurs, leur possible coordination souffre au départ d'un défaut de proximité organisée. Ainsi les mots utilisés dans les différentes structures ne recouvrent pas les mêmes notions ou les mêmes réalités. Cette absence de langage commun est clairement un obstacle à la communication aussi bien externe (offre de service aux entreprises) qu'interne (échange d'expériences et de bonnes pratiques, partage d'outils ...). Par ailleurs la fragmentation qui règne sur l'offre de départ est un obstacle manifeste à une bonne couverture des besoins sur l'ensemble des secteurs et l'ensemble des zones géographiques concernés.

Pour pallier ces difficultés de départ, un groupe de travail « services » a été mis en place avec comme objectif de redéfinir l'offre de service du réseau en commençant par élaborer des grilles communes sur lesquelles reformaliser l'existant. Le travail effectué par ce groupe a commencé par l'établissement d'une cartographie des services offerts en se plaçant non plus

du point de vue des structures mais des entreprises potentiellement demandeuses. L'élaboration des grilles a été faite avec l'aide d'un petit groupe de professionnels du design des services (Ecole de design et de création industrielle ENSCI) .

A partir du recensement de l'existant, l'exercice de synthèse a consisté à réaliser un catalogue commun de services, organisé en six grands axes : Financement, Technique, Ressources Humaines, Installation des entreprises, Droit et propriété intellectuelle, Développement-marché et selon quatre catégories de services : Information, Conseils, Prestations et Ingénierie. Ce faisant cette action vise donc la mise en place d'une plus grande proximité entre les acteurs à la fois sur le plan institutionnel (langage, outils communs) et sur le plan organisationnel (trouver pour quelqu'un le bon interlocuteur dans le bon domaine et la bonne localisation). A l'arrivée ce surcroît de proximité devrait se faire au profit de chacun, dans la mesure où il bénéficie à la propre promotion de chaque structure avec son propre portail de services selon un schéma commun.

3 Une ébauche de cartographie géographique et institutionnelle

A ce point de la réflexion, il est utile de rentrer plus avant dans la composition effective du réseau, en termes de population d'acteurs, et d'amorcer un premier niveau d'analyse de son déploiement à la fois sur l'espace géographique de la région PACA et sur des espaces plus abstraits, relatifs aux types de métiers, aux types de services proposés et aux types de domaines dans lesquels ils interviennent.

Cette analyse ne doit bien entendu pas être prisonnière de la structure en collèges dont on a compris les limites et dont on a vu qu'elle n'avait plus aujourd'hui qu'un rôle de façade. Nous allons simplement l'utiliser pour une première description brute de la population pour très rapidement nous en détacher dans l'analyse.

Le premier collège est donc celui de l'incubation et de la création d'entreprises innovantes. On y trouve 13 incubateurs ou pépinières, certains assurant les deux fonctions, trois d'entre eux étant labellisés CEEI et l'un d'entre eux agissant comme incubateur d'une école d'ingénieurs (Telecom Paristech). 8 parmi ces structures sont localisées et plus spécifiquement impliquées dans le fonctionnement d'un technopôle dont elles constituent des éléments plus ou moins stratégiques : Antipolis Innovation Campus et PACA Est pour Sophia Antipolis (06), CEEI Provence sur le plateau de l'Arbois (13), Creative Agroparc pour l'Agroparc de Avignon (84) et enfin à Marseille (13), Grand Luminy Technopole sur le campus de Luminy, Impulse PACA Ouest et Marseille Innovation à Château Gombert et enfin l'Incubateur Multimedia du pôle multimedia de la Belle-de-Mai. A ces treize structures s'ajoute un organisme de valorisation de la recherche publique à vocation régionale, Valorpaca, piloté conjointement par les universités de la région et qui a pour mission de favoriser les transferts de technologie Universités-Industrie plus largement que la seule création d'entreprises par des chercheurs. Cet organisme joue bien entendu un rôle essentiel dans la stratégie régionale de l'innovation dans la mesure où a pu être constaté un réel décalage entre les retombées effectives de la recherche publique sur la dynamique industrielle régionale et ce qu'on serait en droit d'en attendre compte tenu de la qualité du potentiel régional de recherche. On comprendra que Valorpaca constitue un des cas particuliers au sein de Paca-Innovation dans la mesure où il ne fournit pas de prestations à proprement parler à des entreprises innovantes.

Le deuxième collège présente une hétérogénéité plus grande, même à travers ses deux sous-collèges.

Le premier sous-collège est dévolu à l'accompagnement individuel et technologique des PME. Il comprend 11 membres, parmi lesquels on compte Méditerranée Technologies qui est l'animateur du réseau et une représentation d'un établissement public national en région,

OSEO. La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie constitue aussi le cas à part d'un acteur régional généraliste et en réseau que nous avons déjà évoqué. On constate enfin la présence d'un organisme, à vocation départementale, Toulon Var Technologies, d'accompagnement de projets innovants (fonction qui aurait pu le rattacher au collège 1) et de développement territorial (qui aurait pu le rattacher au sous-collège 2.b). Les 7 autres structures sont à proprement parler des structures d'appui technologique, positionnées soit sur des domaines technologiques spécifiques (énergie, technologies de l'information, agroalimentaire, environnement, bioindustries), soit sur des approches transversales (métrologie, qualité).

Le deuxième sous-collège vise l'accompagnement individuel non-technologique des PME. Il comprend 16 membres, dont un organisme consulaire à vocation régionale (Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat) et une représentation régionale d'un organisme national, l'INPI. . On dénombre également 5 structures de gestion de technopoles, 7 structures de type Business Angels distribuées dans les grands pôles de développement technologique de la région et 2 organismes de conseil et de formation.

Le troisième collège enfin est celui des pôles de compétitivité et PRIDES, qui sont respectivement au nombre de 8 et de 21. Ils se répartissent sur une grande partie des départements (1 seul en 04 et aucun en 05, les deux départements alpins), mais avec une très forte concentration dans l'aire métropolitaine marseillaise à l'Ouest et dans une moindre mesure dans le pôle Nice-Sophia à l'Est. Mais étant eux-mêmes l'émanation de groupements coopératifs d'entreprises, leur déploiement spatial doit être considéré comme très variable selon les cas, allant d'un déploiement relativement concentré sur certaines formes de spécialisations locales (Bois et construction à Sisteron, Parfums-Arômes-Senteurs-Saveurs à

Grasse) à une vocation d'emblée régionale et au delà (pôles « à vocation nationale ou mondiale » comme SCS).

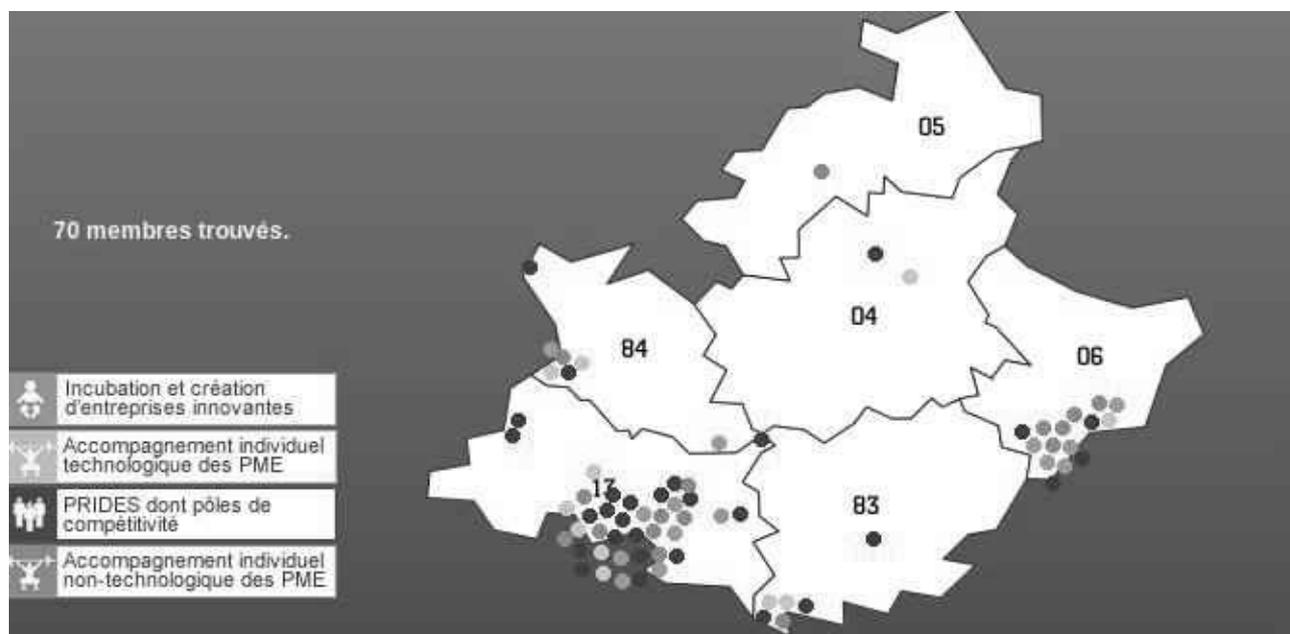


Figure 1 : Répartition spatiale des membres de PACA Innovation

Une première constatation est que le rapport à la localisation est très divers selon les acteurs concernés. Certains organismes comme les pôles ont donc une vocation spatialement élargie, tandis que d'autres sont très clairement des outils de développement local ou départemental (Toulon-Var-Technologies), ce qui conditionne la vision de leur missions, donc de leur coopération avec d'autres acteurs du réseau. La proximité organisationnelle, fondée sur le partage d'objectifs communs peut se trouver plus ou moins conditionnée, pour des raisons politiques, historiques ou institutionnelles, à un certain degré de proximité spatiale. Dans certaines positions, la coopération et le partage de ressources peuvent s'avérer comme un allant de soi à une échelle pouvant aller du local (aire métropolitaine) au régional en passant par le départemental. En contrepoint, ces positions peuvent générer ou correspondre à des

situations de concurrence territoriale qui peuvent au contraire constituer de puissants freins à la coopération dans le réseau. Cette corrélation proximité organisationnelle – proximité spatiale s'avère donc plus ou moins forte ou relâchée selon ces situations.

Une deuxième constatation est l'hétérogénéité de la couverture géographique du réseau. Sans même tenir compte de l'hétérogénéité de taille des structures ni de leur nature, on peut faire un certain nombre de constatations :

~ une sous-dotation des deux départements alpins (une plate-forme technologique -2.a- et un Pridès dans le 04 et un « technopole » -2.b- dans le 05)

~ une concentration très forte dans les deux départements 06 et 13 avec respectivement 21 et 54% des membres (contre 9% pour chacun des départements 83 et 84)

~ une focalisation sur les aires métropolitaines, de Marseille, Nice-Sophia, Toulon et Avignon

~ une localisation des structures à vocation technique qui renvoie le plus souvent à des formes de spécialisations territoriales

Un troisième point est relatif à la distribution des compétences (en laissant de côté les structures à vocation transversale -MT- ou régionale -Valorpaca, et OSEO à Marseille, INPI à Sophia-Antipolis, Chambres consulaires-), certaines d'entre elles s'avérant bien réparties sur le territoire, comme les business angels ou les pépinières et incubateurs que l'on trouve présents dans la totalité des aires métropolitaines, tandis que d'autres comme celles de la formation s'avèrent particulièrement déficitaires.

Une dernière constatation est relative à l'existence d'ensembles territorialisés qui font système, à vocation spécialisée ou non, et rassemblent, dans une proximité à la fois géographique et organisée, des incubateurs et pépinières, voire des structures de valorisation

de la recherche, des structures d'accompagnement, des organismes de financement, des pôles ou Pridès.

| | | |
|---------------------|---|-----------------|
| Sophia Antipolis | Antipolis Innovation Campus, PACA Est, Telecom ParisTech Eurocom, Fondation Sophia-Antipolis, Sophia Business Angels, Pridès Artemis. | |
| Plateau de l'Arbois | CEEI Provence, Europole Méditerranéen de l'Arbois, Risques, Pridès Ecoentreprises et développement durable | Environnement |
| Château Gombert | Impulse PACA Ouest, Marseille Innovation, Provence Business Angels, Château Gombert, Pridès Optitec. | |
| Avignon | Creative Agroparc, CRITT Agroalimentaire, CT de la conservation de produits agricoles, Grand Delta Angels, Pridès Fruits et Légumes, | Agroalimentaire |
| Toulon | Toulon-Var-Technologies, Institut Méditerranéen de la Qualité, Var Business Angels, Pridès Mer-Paca, Pridès Riviera Yachting Network (La Seyne) | Mer |

Tableau 1 : des sous-réseaux constitués en systèmes

On pourrait ajouter enfin à titre d'hypothèse de travail que les modèles d'organisation qui prévalent en termes métropolitains, urbains ou de « pays » dans des contextes de proximité géographique, peuvent dans certain cas générer des effets d'entraînement forts quand proximité géographique et proximité organisée se conjuguent en harmonie. C'est manifestement le cas du pôle Toulon-La Seyne ou celui des pôles Capenergie, Pegase, ou SCS qui malgré leur rayon d'action plus large peuvent être considérés comme de véritables objets métropolitains (BONNIER, 2000) de l'aire métropolitaine marseillaise¹³. Dans ce contexte géopolitique, on peut en revanche craindre qu'une proximité organisée fractionnée puisse transformer la proximité géographique en concurrence territoriale, comme cela peut sembler le cas entre l'agglomération urbaine marseillaise (Château Gombert - Belle de Mai - Luminy) et celle du pays d'Aix (incluant le pôle en reconversion de Gardanne-Meyreuil et le plateau de

¹³ On notera en outre que chacun de ces pôles a pour leader un grand acteur, public ou privé, d'envergure nationale ou internationale : le CEA, Eurocopter et ST-Microelectronics respectivement.

l'Arbois), traduisant la concurrence récurrente de ces deux aires urbaines partageant pourtant une certaine communauté de destin¹⁴. On pourrait émettre une hypothèse similaire qu'il conviendrait de tester en ce qui concerne le dipôle Nice-Sophia Antipolis, mais le contexte historique et politique qui a permis le développement de Sophia Antipolis ne devrait probablement pas générer une telle situation de concurrence territoriale.

4 Croiser la proximité géographique et la proximité organisée

Comme on l'a dit, dans l'idéal, un réseau comme celui de PACA-Innovation devrait permettre à terme de mutualiser un certain nombre de ressources spécifiques présentes en certains nœuds du réseau, soit pour des interventions jointes de plusieurs acteurs en réponse à une demande d'une entreprise, soit par redirection d'une demande, à partir d'un point d'entrée quelconque vers la ou les structures pertinentes pour répondre à un besoin d'accompagnement.

Évidemment l'idée d'aller vers un fonctionnement de ce type suppose comme prérequis de générer un niveau de proximité institutionnelle suffisant dans le réseau pour que chacun de ses membres adhère à des valeurs communes et partage des règles, un langage et des outils qui permette cette circulation et réduise au maximum l'opacité dans la communauté d'acteurs que constitue Paca-Innovation. Comme on l'a vu le développement d'outil comme ISMA 360 ou la PRM, mais aussi le développement d'un catalogue des services dans le réseau participent de manière cruciale à cet objectif.

A ce jour le réseau parvient tout juste à l'achèvement de l'étape basique mais fondamentale de la construction d'un catalogue commun de services. Certaines structures toutefois, comme les CRITT ou les Business Angels, peuvent être dorénavant et déjà considérées comme actives à un

¹⁴ Pour reprendre les termes de MORIN et KERN (1993), communauté de destin qui est à l'origine du mouvement en faveur de la métropolisation récemment remis en chantier par l'Etat.

stade de coopération plus avancé de partage et de redirection des demandes, mais le collectif lui-même est encore loin de ce niveau.

Pour progresser dans le sens souhaité, le collectif doit travailler à aider les acteurs à intégrer la mise en commun et le partage des ressources et donc également à accepter de se dessaisir de certaines demandes lorsque d'autres acteurs peuvent y apporter des réponses mieux adaptées, y compris en termes de localisation géographique. A cet effet, il y a lieu de développer des actions visant à renforcer la proximité organisée entre les membres, mais aussi certaines formes de croisement de proximité organisée et de proximité spatiale afin de générer les conditions de la coopération aussi bien dans le géographiquement proche que dans le lointain (TORRE, 2009). Il est parfois plus facile d'amener son concours à un dossier géré par une structure éloignée qui ne sera considérée que faiblement concurrente qu'à un dossier géré par une structure proche dont on pourrait regretter de ne pas être le porteur. C'est le paradoxe de la concurrence territoriale qui peut, dans certaines conditions, s'avérer plus forte à proximité géographique que dans l'éloignement.

Dans cet objectif, la constitution de groupes de travail départementaux semble une initiative intéressante. Elle consiste à rassembler, sur une base trimestrielle, les acteurs d'un même département, afin de travailler ensemble sur des portefeuilles d'entreprises et de projets, du point de vue de la coopération entre structures, faire circuler l'information et accélérer les traitements. Bien entendu, ce type de démarche ne fonctionne que dans la mesure où une certaine masse critique, en termes de nombre de structures, est atteinte, ce qui n'est pas le cas des deux départements alpins. Mais on peut anticiper inversement qu'un trop grand nombre de structures, à proximité géographique, puisse générer des effets contre-productifs.

Deux groupes départementaux fonctionnent particulièrement bien et sont de fait ceux qui se positionnent de manière intermédiaire en termes de taille du sous-réseau (Tableau 2).

Dans le Vaucluse (84) les structures en présence sont en nombre restreint, clairement complémentaires et orientées sur une spécialisation explicite (l'agroalimentaire). Il y a donc superposition de trois formes de proximité : géographique, institutionnelle et organisationnelle. Dans le Var (83), on constate une situation un peu similaire avec une spécialisation moins forte qui génère sans doute une moindre proximité institutionnelle mais compensée par une proximité organisationnelle accrue par le rôle d'animation fort que joue Toulon-Var-Technologies seul en pôle-position, dans cette zone géographique.

Le groupe des Alpes-Maritimes (06) semble lui aussi fonctionner tout à fait correctement, mais avec une proximité organisée moindre qui pourrait être éventuellement menacée par des dissensions politiques internes au département. Enfin le groupe des Bouches-du-Rhône, beaucoup plus gros, souffre comme nous l'avons dit d'une proximité organisée fragmentée par des rivalités politiques entre « pays » qui se traduisent par une démultiplication des structures, par définition en situation de concurrence plutôt que de coopération et complémentarité.

| Département | Taille du sous-réseau Avec (Sans) Pôles et Prides | Proximité Institutionnelle | Proximité Organisationnelle |
|------------------|---|----------------------------|-----------------------------|
| Alpes-Maritimes | 15 (11) | Moyenne | Fragmentée |
| Bouches-du-Rhône | 33 (14) | Fragmentée | Fragmentée |
| Var | 6 (3) | Moyenne | Forte |
| Vaucluse | 7 (5) | Forte | Forte |

Tableau 2 : situation des groupes départementaux

Une des questions clefs est donc celle du recouvrement, du croisement de la proximité organisée avec la proximité géographique. La proximité géographique ne paraît pas être une réalité tangible à l'échelle de la région toute entière. PACA est en effet étalée d'Est en Ouest et

du littoral à la montagne, ce qui tend à générer des concurrences et fractionnements entre les territoires de l'Est et de l'Ouest, Alpes-Maritimes et Côte d'Azur vs Bouches-du-Rhône et à confiner les départements alpins dans un certain isolement. En revanche, la proximité géographique est incontournable à des échelles plus petites qui, de manière simplificatrice, ont été appréhendées par les groupes de travail au niveau départemental. Il conviendrait d'ailleurs de s'interroger ici sur la pertinence de ces échelles et une forme de redécoupage plus libre des limites administratives pourrait peut-être permettre une plus grande fluidité dans les sous-réseaux.

5 Conclusion et agenda de recherche

Comme on l'a vu, la fluidité et la circulation nécessaires pour permettre à Paca-Innovation de fonctionner effectivement en réseau supposent le partage non seulement de règles et de représentations partagées, mais aussi d'objectifs communs. Ceux-ci sont relatifs au développement économique régional et à la dynamique de l'innovation susceptible d'irriguer le tissu régional des PME et TPE qui en constituent le substrat principal, à côté des grands groupes qui jouent souvent un rôle structurant du tissu productif (CARRINCAZEAUX, GROSSETTI, TALBOT, 2008).

Ceci correspond donc à la nécessité de créer une certaine densité de proximité organisée, institutionnelle et organisationnelle, partagée par l'ensemble des acteurs du réseau (Talbot, 2008). Cette densité qui apparaît comme un prérequis n'empêche pas qu'une densité plus importante puisse rapprocher certains acteurs au sein de parties du réseau sur une base qui peut être tout aussi bien géographique (départements, métropoles, agglomérations urbaines) qu'institutionnelle au sens strict (Chambres de Commerce et d'Industrie) ou large (partage de métiers, domaines technologiques ...).

Toutefois, la proximité géographique n'intervient pas toujours en renforcement des proximités organisées, mais parfois à son détriment, renvoyant à des échelles infra-locales les effets positifs de la colocalisation. Plus précisément, quand proximité institutionnelle et proximité géographique parviennent à jouer conjointement, elles peuvent générer de la proximité organisationnelle. Cependant cette proximité organisationnelle n'a pas nécessairement un caractère global, à l'échelle du réseau tout entier. Elle peut n'être que partielle et adopter un caractère local qui s'exprime par son recouvrement avec une proximité géographique forte. Dans ces conditions elle peut au contraire révéler des formes d'antagonisme à des échelles géographiques immédiatement supérieures.

Ce phénomène que nous schématisons dans la figure 2 ci-dessous renvoie à la question de la proximité dans les conflits¹⁵. La littérature disponible sur cette question a plutôt focalisé sur les conflits d'usage, mais c'est là une piste ouverte qui devrait plutôt considérer la manière dont la proximité géographique ajoutée à une densité forte d'acteurs peut, sous certaines conditions, notamment politiques, générer de la concurrence territoriale à une échelle géographique restreinte (BOSCHMA, 2005).

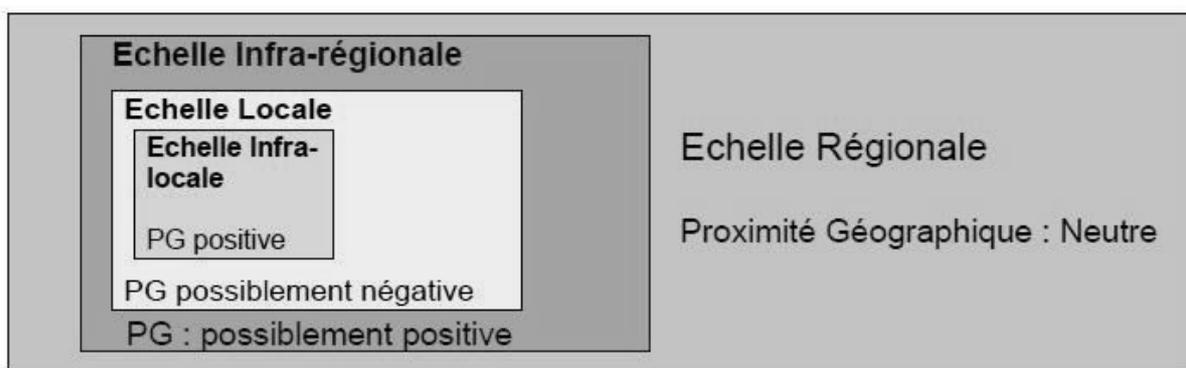


Figure 2 : Échelles géographiques et effets de proximité

¹⁵ Sur les questions de proximité et conflits, voir KIRAT et TORRE (2008)

Une des questions incontournables qui restent à traiter à ce niveau est relative au point de savoir si l'introduction de plus fortes spécialisations, du moins à une échelle infra-locale, est susceptible de contrer cet effet de concurrence en introduisant une sorte de division spatiale du travail qui rende caduques les rivalités et joue au contraire un rôle émulateur. Nous la constituons ici à l'état d'hypothèse.

Une autre question qui reste en suspend est, ainsi que nous l'avons développé, relative à la question des PRIDES et leur statut et rôle au sein de Paca-Innovation, dans la mesure où ils constituent avec le réseau régional de l'innovation un des deux piliers de la stratégie régionale de l'innovation, étant traités de manière propre, tout en étant membres du second. Le fait est que la plupart des pôles et PRIDES sont peu actifs dans le cadre de Paca-Innovation et apparaissent parfois en concurrence avec leur propre portefeuille de service aux PME.

A ce stade de la réflexion, on comprendra alors que le point de vue doit être celui d'une vision élargie de la problématique de l'innovation à l'échelle régionale, en évitant le piège d'une vision trop linéaire, en considérant de manière articulée la question des PME et celle des grands groupes, à travers une analyse d'ancrage territorial¹⁶, en analysant les interactions entre acteurs publics et acteurs privés, entre recherche et système productif, entre institutions et entreprises. En d'autres termes c'est à une analyse en termes de système d'innovation que nous sommes conviés, mettant en avant les rôles et interactions des acteurs et la manière dont les différentes modalités de proximité permettent ou non la coordination des acteurs du réseau¹⁷.

16 ZIMMERMANN (1998)

17 La notion de système d'innovation entendue au niveau national est due à LUNDVALL (1998) ; dans la lignée de cette approche, divers travaux se sont efforcés de montrer sa cohérence à des échelles infra-nationales et notamment à l'échelle régionale (Voir COOKE, URANGA et EXTBARRIA, 1997).

Références bibliographiques:

ALTIDIEM (2009), « Enquête PME Innovantes et Dynamiques en PACA », Etude réalisée par le cabinet de conseil Altidiem, 86p.

BONNIER J. (2000), « Une conception 'subsidiariste' sur la façade méditerranéenne », in LANGEVIN P. et CHOURAQUI E. (Coord.), *Aire Métropolitaine Marseillaise, encore un effort ...*, L'Aube.

BOSCHMA R. (2005), « Does geographical proximity favour innovation? » *Économie et Institutions* 6 et 7, 111-126.

BOUBA-OLGA O., CARRINCAZEAX C. et CORIS M. (Eds) (2008), « La proximité 15 ans déjà ! », Numéro Spécial, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 3

BOUBA-OLGA O. et GROSSETTI M. (2008), « Socio-économie de la proximité », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 3, 311-328

CARRINCAZEAX C., GROSSETTI M., TALBOT D., (eds) 2008. « Clusters, proximities and networks. » *European Planning Studies* 16 (5).

COOKE P., URANGA G. et EXTBARRIA (1997), « Regional Innovation Systems : institutional and Organizational dimensions », *Research Policy*, 12.97, Vol 26, N°4-5:475

EDQUIST C. and JOHNSON B. (1997) « Institutions and organizations in systems of innovation », in EDQUIST C. (Ed.) *System of Innovation. Technologies, Institutions and Organizations*, pp. 41–63. Pinter, London.

GILLY JP. et TORRE A. (Eds.) (2000) *Dynamiques de Proximité*, L'Harmattan, Paris.

KIRAT T. et LUNG Y. (1995), « Innovations et proximités : le territoire, lieu de déploiement des processus d'apprentissage » in N. Lazaric et J. M. Monnier (eds.), *Coordination économique et apprentissage des firmes*, Économica, Paris.

KIRAT T., TORRE A., (eds) (2008), *Territoires de conflits. Analyses des mutations de l'occupation de l'espace*. L'Harmattan, Paris.

LUNDEVALL, B.-Å. (1998) « Why study national systems and national styles of innovation? », in *Technology Analysis & Strategic Management*, Vol. 10, No. 4, pp. 407–422.

MORIN E. et KERN A.B. (1993), *Terre Patrie*, Le Seuil, Paris.

NORTH D.C. (1990), *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press.

OWEN-SMITH, J. & POWELL, W.W.. (2008). "Networks & Institutions." in Greenwood, R. et al. (eds.) *The Handbook of Organizational Institutionalism*. New York: Sage.

PECQUEUR B., ZIMMERMANN J.B. (2004), « Introduction. Les fondements d'une économie de proximités », in B. PECQUEUR B. et J.B. ZIMMERMANN, (eds), *Économie de Proximités*, Hermès, Lavoisier, Paris.

RALLET, A. (2000) « De la globalisation à la proximité géographique : pour un programme de recherches » in J.P. GILLY et A. TORRE (dir), *Dynamiques de proximité*, L'Harmattan, Coll'Emploi, Industrie et Territoire : 37-57.

- TALBOT D. (2008), « Les Institutions créatrices de proximité », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 3, 289-310
- TORRE A. (2009), « Retour sur la notion de proximité géographique », *Géographie Economie et Société*, 11 : 63-75
- TORRE A. (2010), « Jalons pour une analyse dynamique des proximités », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 3, 409-437.
- TORRE A. and GILLY J. P. (2000), « On the analytical dimension of proximity dynamics », *Regional Studies* **34**, 169–180.
- TORRE A. et RALET A. (2005), « Proximity and Localization », *Regional Studies*, Vol 39, n°1, 47-60
- TORRE A. et BEURRET JE. (2012), *Proximités territoriales*, Economica-Anthropos.
- ZIMMERMANN JB. (1998), « Nomadisme et ancrage territorial: propositions méthodologiques pour l'analyse des relations firmes - territoires » *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 1998-2

